

Publié le 11 avril 2025

## Les Epl Bretagne - Pays de la Loire réunies à Angers : innovation, transition et pilotage au service des territoires

La Rencontre régionale des Entreprises publiques locales (Epl) de Bretagne et des Pays de la Loire s'est tenue à Angers, sous la présidence de Patrice Valton, Maire de Larmor-Plage et président de la Sem Sellor. Cette journée riche en échanges a illustré la vitalité du modèle Epl dans la région, avec 164 structures actives : 75 Sem, 5 SemOp et 84 Spl, au service d'une grande diversité de territoires — urbains, ruraux, littoraux — et de secteurs d'activité clés : tourisme, culture, aménagement, environnement, développement économique.



### Les Epl, leviers concrets pour accélérer la transition écologique

Le premier temps fort de l'après-midi a mis en lumière le rôle des Epl dans la mise en œuvre locale de la transition écologique.

**Françoise Raynaud**, présidente d'Oryon, a présenté plusieurs initiatives emblématiques menées à La Roche-sur-Yon, comme l'étude sur la sobriété foncière dans les zones d'activités économiques ou encore la création du Jardin d'Affaires, parc d'activités écoresponsable intégrant des contraintes environnementales dès la conception. Oryon expérimente également des tiny houses sur des fonciers délaissés pour loger étudiants et jeunes actifs, et mène des opérations de densification innovantes des ZAE.

**Vincent Lermite**, vice-président de l'ADGCF, a rappelé que les Epl sont des outils puissants entre les mains des collectivités pour structurer des projets de transition (éolien, ombrières photovoltaïques), à condition de bénéficier d'un portage politique fort.

**Marie-Thérèse Bonneau**, présidente du Ceser Pays de la Loire, a souligné l'importance d'associer les corps intermédiaires à la réflexion sur l'acceptabilité sociale de la transition, citant l'exemple du projet TRACE (ex-ZAN). Le Ceser se veut un partenaire des collectivités dans cette mutation, en

apportant un éclairage prospectif et des préconisations opérationnelles.

L'Ademe Pays de la Loire, par la voix de son directeur régional, **Eric Prud'homme**, a quant à elle insisté sur l'urgence de passer du temps de la sensibilisation à celui de l'action. Les entreprises s'engagent désormais plus vite que certaines collectivités. Les Epl, par leur souplesse, leur capacité d'animation collective et leur ancrage local, sont des partenaires privilégiés pour l'Ademe, notamment dans le cadre du Fonds chaleur.

## Vers une gouvernance renouvelée : structurer le pilotage des Epl

Le second temps d'échange était dédié à la gouvernance des Epl, autour des travaux de la **commission collectivités de la FedEpl**, en journée d'étude dans l'agglomération angevine.

**Sandrine Charnoz**, adjointe à la maire de Paris, a insisté sur la nécessité de mieux faire connaître l'économie mixte locale et de renforcer la formation des élus. À Paris, la création de Spl dans le logement abordable et les services funéraires témoigne d'une volonté claire de s'appuyer sur ces outils pour répondre à des besoins sociaux pressants.

**Syamak Agha Babaei**, premier adjoint à Strasbourg et Vice-président de la FedEpl, a partagé sa vision des Epl. Des entreprises du quotidien, capables de décliner la stratégie métropolitaine à travers des services concrets (logement, transport, restauration, funéraire, etc). Le réseau des partenaires mis en place dans l'Eurométropole de Strasbourg a permis de réintégrer pleinement toutes les Epl dans la stratégie publique, d'apaiser les relations avec l'administration et de renforcer la lisibilité de l'action publique.

À Brest, **Yann Guével** a présenté la « maison commune des Epl », dispositif original de coordination stratégique et politique des onze Epl du territoire. Chaque début de mandat, des feuilles de route sont établies par les Epl avec les directrices et directeurs de sociétés, débattues en plénière communautaire, assurant cohérence, transparence et pilotage collectif.

**Franck Masselus**, vice-président de Chartres Métropole, Président de la Sem Chartres Aménagement et Président de la commission collectivités de la FedEpl, a conclu sur l'agilité qu'offre l'économie mixte pour répondre aux défis de l'action publique locale. Il a évoqué la création rapide d'une Spl pour reprendre en main un service de transport initialement délégué, et salué la montée en expertise collective à travers la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) réunissant 12 Epl du territoire, mutualisant leurs fonctions support.

## Une économie mixte dynamique au service des transitions qui appelle un changement de regard

**Patrice Valton**, Président de la Fédération régionale des Epl Bretagne-Pays de la Loire, a conclu les échanges affirmant le rôle structurant des Epl dans la transformation des territoires. Actrices de

l'économie locale, elles incarnent un modèle hybride capable de concilier performance opérationnelle, engagement public et innovation. Dans un contexte budgétaire contraint et de transition exigeante, elles apparaissent plus que jamais comme des alliées précieuses de l'action publique locale.

A cet égard, **Patrice Valton** et les élus de la FedEpl appellent un changement de regard souvent suspicieux de la part des administrations centrales et chambres régionales des comptes sur les entreprises publiques locales. La question des situations de déport dans les assemblées est à nouveau remontée comme un obstacle ubuesque à la vitalité de la démocratie locale.